Informations de base

2015/2574(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur l'exposition universelle de 2015 à Milan: nourrir la planète, énergie pour la vie **Subject** 3.10.15 Production agricole, excédents, déficits et quota agricoles, primes de non-commercialisation 6.50 Aide d'urgence, alimentaire, humanitaire, aux réfugiés, Réserve d'aide d'urgence	

Acteurs principaux

Parlement européen	**Commission au fond**	**Rapporteur(e)**	**Date de nomination**
	AGRI Agriculture et développement rural	DE CASTRO Paolo (S&D)	20/01/2015
		Rapporteur(e) fictif/fictive HAZEKAMP Anja (GUE/NGL)	

Commission européenne	**DG de la Commission**	**Commissaire**
	Agriculture et développement rural	HOGAN Phil

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
30/04/2015	Décision du Parlement	T8-0184/2015	Résumé
30/04/2015	Résultat du vote au parlement		
30/04/2015	Débat en plénière		
30/04/2015	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2015/2574(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution sur question orale/interpellation

Base juridique	Règlement du Parlement EP 142-p5
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AGRI/8/02818

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Amendements déposés en commission		PE549.459	03/03/2015	
Proposition de résolution		B8-0360/2015	27/04/2015	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0184/2015	30/04/2015	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2015)461	22/09/2015	

Résolution sur l'exposition universelle de 2015 à Milan: nourrir la planète, énergie pour la vie

2015/2574(RSP) - 30/04/2015 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 460 voix pour, 126 contre et 20 abstentions, une résolution déposée par la commission de l'agriculture et du développement rural sur l'exposition universelle de 2015 à Milan: nourrir la planète, énergie pour la vie.

Le Parlement a estimé que le thème de l'exposition universelle de 2015 à Milan « Nourrir la planète, énergie pour la vie » était l'occasion de rappeler le caractère essentiel des aspects suivants pour la résolution du problème de la sécurité alimentaire:

- des secteurs agricoles et de la pêche forts et viables dans toute l'Union,
- une économie rurale prospère et diversifiée,
- un environnement propre,
- des exploitations agricoles familiales bénéficiant de l'appui d'une politique agricole commune dynamique, plus équitable, durable à l'échelle internationale et correctement financée.

Les députés ont demandé à la Commission et aux États membres de mettre à profit la thématique de l'exposition universelle pour prendre des engagements en vue du **respect du droit à une alimentation adéquate, saine, durable reposant sur des informations fiables**.

Ainsi, le pavillon où sera représentée l'Union devrait être **un lieu de sensibilisation à la nécessité de résoudre d'urgence les problèmes qui touchent la totalité de la chaîne alimentaire**, notamment la viabilité à long terme de la production, de la répartition et de la consommation alimentaires, de mettre fin au gaspillage et de lutter contre les problèmes de malnutrition, de déséquilibre alimentaire et d'obésité.

La Commission devrait, entre autres :

- veiller à la cohérence entre les décisions politiques prises par ses directions générales du commerce, de l'agriculture et de la pêche, afin de garantir la réciprocité des normes en matière d'hygiène et de durabilité;
- encourager le recours à des pratiques agronomiques plus efficaces, comme l'agroécologie et la diversification, ainsi que l'amélioration de la gestion durable des ressources agricole ;
- soutenir la recherche sur la qualité des eaux côtières, la gestion des sols et l'intensification durable en favorisant une utilisation plus efficace des nutriments, de l'eau et de l'énergie ;
- sensibiliser les États membres et les encourager à œuvrer pour une exploitation durable des sols ;
- encourager l'application à l'échelle mondiale, tant par les investisseurs que par les pays bénéficiaires, des directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts;
- contribuer à la réalisation des objectifs de la FAO à l'échelle mondiale pour soutenir l'élaboration de politiques agricoles, environnementales et sociales favorables à une agriculture familiale durable;

- prendre des mesures en vue de l’éradication des pratiques commerciales déloyales et autres distorsions du marché afin de garantir des bénéfices équitables aux agriculteurs, des marges et des prix équitables tout au long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire ;
- lutter contre le gaspillage alimentaire en fixant des objectifs ambitieux, clairement définis et contraignants ;
- promouvoir davantage une alimentation saine et réfléchie, et ce dès le plus jeune âge dans le cadre scolaire.

Le Parlement a également rappelé l’importance :

- de soutenir les jeunes agriculteurs, compte tenu du rôle prépondérant du développement rural pour la croissance économique et sociale des territoires ;
- d'entamer un dialogue avec les parties prenantes pour veiller à ce que les denrées alimentaires invendues mais comestibles sans risque soient systématiquement mises à la disposition d'organisations caritatives ;
- d'encourager l'éducation à une alimentation saine et équilibrée et de sensibiliser aux produits locaux et aux régimes traditionnels, qu'il convient de promouvoir;
- d'encourager l'agriculture et la pêche dans les pays en développement et l'allocation d'une part adéquate de l'aide européenne au développement au secteur agricole.

La résolution a enfin souligné l’importance de mettre un terme à toutes les formes de malnutrition d'ici 2030.